

ASSOCIATION SAINT- RAPHAEL

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02.06.2017 - Exercice 2016

1. **Accueil, personnes présentes et excusées**

La présidente, Mme Danièle Pommaz, ouvre cette assemblée générale. Elle salue les personnes présentes, et remercie plus particulièrement :

M. Christian NANCHEN, Chef du Service Cantonal de la Jeunesse à l'Etat du Valais
M. Pierre MERMOUD, ancien directeur de l'Institut
M. Daniel BITSCHNAU, vice-président de la Fondation St-Raphaël
M. Fabio LOUREIRO, représentant la Banque Cantonale du Valais
M. Christophe PITTELOUD, représentant la Fiduciaire FIDAG SA à Sion
M. Jean-Daniel BOSSI, représentant la commune de Martigny
M. Yves OBERLE, membre du Kiwanis-Club de Sion

Les membres suivants du Comité de l'Association sont également présents dans la salle, à savoir : Mme Anne-Catherine CORDONIER-TAVERNIER ainsi que MM. Jacques VUIGNIER et Victor ZWISSIG.

La présidente informe ensuite l'assemblée quant aux personnes qui se sont excusées et dont la liste est reproduite en annexe de l'original du procès-verbal.

La liste nominative des présents est également jointe à l'original du procès-verbal (60 personnes présentes, dont 53 membres de l'Association).

La présidente demande ensuite à l'assemblée s'il y a des oppositions ou des remarques quant à l'ordre du jour proposé. Personne ne se manifestant, l'ordre du jour est adopté et sera donc le suivant :

1. Accueil, personnes présentes et excusées
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
3. Allocution de la Présidente de l'Association
4. Message de la Direction de l'Institut
5. Présentation des comptes de l'exercice 2016
6. Rapport des vérificateurs
7. Décharge au Comité et aux personnes responsables de la gestion
8. Jubilaires
9. Divers et propositions individuelles

2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale (03.06.2016)

Ledit procès-verbal a été mis en consultation sur le site internet de l'Association 15 jours avant la présente assemblée. Il n'en est donc pas donné lecture.

La Présidente soumet ce document à l'approbation de l'Assemblée. Aucune contestation n'étant soulevée, le procès-verbal de l'AG 2016 est approuvé tel que rédigé.

3. Allocution de la Présidente de l'Association

« Chers tous,

Le Comité, toujours actif et présent, a effectué son travail avec conscience et responsabilité durant l'année 2016.

Les objets ordinaires, dont les comptes et budgets, ont été traités avec soin, ce en veillant au respect des budgets et à la santé de nos finances.

Le comité s'est également entretenu des divers travaux de réfection et d'entretien de l'ensemble de nos centres : la pose de panneaux solaires sur la chapelle, la rénovation du bâtiment des classes, des aménagements extérieurs à Champlan vers la chapelle avec des espaces rencontres et des places de parc nouvellement situées.

Le Foyer pour Jeunes Travailleurs est encore et toujours en attente d'une bonne solution, probablement une construction nouvelle.

Le projet de rénovation de la colonie avance bien gentiment - dans la recherche de fond notamment. Le souper de soutien de l'Association à « 2 mains » a été une réussite, cependant il faut encore trouver des fonds car la colonie doit-être entièrement refaite.

Avec plaisir nous constatons une bonne stabilité du personnel avec une moyenne d'environ 8/ 10 ans. L'Institut fonctionne à satisfaction et des réflexions sont en cours pour chacun des centres dans un but général d'amélioration, d'adaptation aux changements sociaux et de rester performants dans la prise en charge de nos jeunes.

La visite de l'OFJ, en mars 2016, a confirmé la qualité de nos prestations et la reconnaissance de notre Institut.

Je remercie le Comité, le collège de direction et tout le personnel pour le travail accompli durant cette année 2016.

Merci également à tous nos partenaires et surtout les patrons d'entreprises qui assurent la formation de nos jeunes.

Ma reconnaissance va également à la Fondation St-Raphaël qui effectue un travail régulier dans la gestion du patrimoine, à nos membres et donateurs qui nous font confiance, à la Maison Gilliard qui nous élabore d'excellents nectars, à la Loterie Romande qui est toujours présente pour soutenir nos projets, à l'Etat du Valais par son service d'aide à la jeunesse et à l'Office Fédéral de Justice et Police qui reconnaissent notre travail et nos prestations.

Je remercie également le Kiwanis-Club de Sion qui assure chaque année un prix pour un jeune de chacun de nos quatre centres.

Merci également à l'entreprise Biner & Bitschnau SA qui offre pour la 2^{ème} fois le « prix entreprise » pour un jeune de nos différents centres.

Merci de votre attention. J'ai maintenant le plaisir de passer au point 4 de notre ordre du jour et de donner la parole à notre directeur, M. Christian Bader. »

4. Message de M. Christian Bader, directeur de l'Institut

*« Madame la Présidente,
M. Le Chef de service, Mesdames et Messieurs,*

*La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement."
(Rosa Luxemburg - 1870-1919- militante allemande).*

Même si je n'adhère pas à la ligne politique de Rosa Luxemburg, je fais mienne cette pensée. L'Association, par le biais de l'Institut, s'efforce depuis toujours et avec succès de penser autrement afin de répondre au mieux à sa mission : soutenir la jeunesse momentanément en difficulté.

Mais penser autrement et devenir libre de changer les habitudes demande de l'abnégation et une écoute permanente des besoins des jeunes et de la société. Pour ce faire, l'Institut peut compter sur un personnel investi. Le chemin est ardu - parfois usant - car l'être humain a besoin d'un fond d'habitude pour se sentir en sécurité. Penser autrement trouble en permanence ce délicat équilibre mais nourrit avec force notre pratique par les projets nombreux que cela génère.

Cette dynamique de projets souffre pourtant d'une contrainte dont on oublie souvent de tenir compte : les générations et leurs différences. À l'Institut, les plus âgés, dont je fais partie, sont la génération du babyboom, s'en sont suivies les générations X, Y, Z et maintenant l'Alpha. Cet ensemble tient compte des jeunes et des adultes de l'Institut.

Les babyboomers ont eu droit à toutes les chances puisqu'ils sont venus avec les Trentes Glorieuses. Le travail, l'argent, l'espoir, la contestation, la liberté d'expression, tout cela a fait partie de notre lot. La génération Alpha, dès 2010, naît avec un appareil numérique dans les mains, les yeux et les oreilles. Nous avons vécu avec ce changement, ils sont le changement de paradigme en termes de communication mais ils naissent dans une société qui a dû faire le deuil de l'emploi pour chacun. Ils vivent connectés en permanence avec l'information du monde et ont l'impression d'être des adultes qui en savent autant que les adultes. On ne peut pas juger cette réaction, je suis persuadé que nous ferions de même. C'est une sorte de lutte des places.

D'après un ouvrage de Carol Allain, formateur canadien, sur les différentes générations, les différences valeurs au travail sont assez édifiantes. Par exemple : La génération silencieuse, (1901-1944) est loyale à l'organisation, les babyboomers (1945-1964) à l'équipe, la X (64-78) au cadre, la Y (79-94) à elle-même, la Z (95-2010) à un mentor quant à la génération Alpha, l'hyper connectivité risque de chambouler la notion de loyauté. Il faut aussi préciser que jusqu'aux babyboomers, nous sommes dans une période conservatrice alors que dès la génération X, nous entrons dans une période consumériste. Il n'y a pas de jugement à avoir car chacune des générations apporte sa pierre au penser autrement de celle qui la suit.

C'est un mouvement naturel vers l'avenir. Alors la gageure pour une équipe de professionnels est de prendre conscience de leurs propres différences. Les intervenants de l'Institut représentent quatre générations et chacune a son propre regard sur la mission avec les valeurs afférentes à son âge. Ainsi dans la communication, nous avons celle de l'écoute, celle où le visuel est prédominant ou celle encore plus dans l'expressivité.

En Direction, nous réfléchissons sur la manière de prendre en compte ces différences car nous sommes persuadés que les comprendre et agir en conséquence facilite le Penser autrement et donc de nous sentir plus libres et consentants face aux changements. Nous pensons à la transmission car les jeunes professionnels d'aujourd'hui seront les leaders de demain. Mais cela suppose aussi que tous les travailleurs de l'Institut se posent la question des différences de visions appartenant aux jeunes de l'Institut qui font partie des générations Z et Alpha. Ils sont l'esquisse de la Société de demain et ce serait une erreur de ne pas en tenir compte.

Ainsi, la culture institutionnelle toujours en vigueur, mais de moins en moins, est celle de l'éloignement. Avec le collègue de direction, nous avons la volonté de développer encore plus une culture du rapprochement. Les différentes visites d'autres institutions nous montrent que la voie du placement doit s'orienter vers des prestations plus souples où le travail en situation (dans les familles, dans le réseau proche) devra prendre de plus en plus d'ampleur. Nul doute aussi, que la culture de projets actuellement en cours à l'Institut contribue au rapprochement des visions intergénérationnelles.

L'Institut doit penser autrement son intervention et les murs devront clairement s'élargir encore plus. Nous devons nous libérer au maximum de ceux-ci sans les rejeter car ils conviendront toujours à une partie de nos jeunes même si c'est de manière plus ponctuelle qu'aujourd'hui. Nous devrions donc vivre une évolution identitaire qui nous fera passer de Centre éducatif à entreprise sociale multiservices.

Les intervenants sociaux d'aujourd'hui seront des agents de dispositifs. Cela touche aux archétypes profonds de nos manières de faire actuelles. Il faut donc commencer à se libérer. Oui, véritablement, « La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement. »

Dans dix ans, il serait bon de penser que nos jeunes iront régulièrement et plus vite se confronter à leur milieu et s'en rapprocher plutôt que de rester éloignés pendant de long mois voire de longues semaines.

Voilà Mesdames et Messieurs, je vais m'arrêter là, afin que l'assemblée puisse suivre son cours et s'approcher du moment festif qui nous attend plus tard. Avant cela, je vous remercie de votre écoute et surtout de votre soutien à la cause de Saint-Raphaël. Je tiens à remercier Mme la Présidente pour son investissement ainsi que le Comité pour sa disponibilité et tout le personnel pour la conviction qu'il met à accueillir nos jeunes dans les meilleures conditions possibles.

Mes remerciements vont également à vous membres de l'Association, au Kiwanis-Club de Sion pour le prix du mérite et à l'entreprise Biner & Bitschnau SA pour le prix d'intégration professionnelle qu'ils offrent aux jeunes de l'Institut. Un dernier remerciement au Service cantonal de la jeunesse qui est un partenaire soutenant dans notre dynamique de projets. »

5. Comptes de l'exercice 2016

M. Gilbert Jacquemettaz donne lecture des comptes de l'exercice 2016 de l'Association Saint-Raphaël.

Compte d'exploitation 2016 de l'Association :

Les **charges** s'élèvent à **CHF 94'970.55**.

Les **produits** se montent à **CHF 82'920.32**, incluant un don de la Loterie Romande de **CHF 50'000.—** affecté à la rénovation du Chalet de Ravouiney.

La **perte de l'exercice** est ainsi de **CHF 12'050.23**.

Compte « Fonds de donation » :

Le solde du compte Fonds de donation au 1^{er} janvier 2016 était de CHF 1'490'545.88.

Après comptabilisation de la perte de l'exercice 2016, le solde de ce compte au 31 décembre 2016 est ainsi ramené à **CHF 1'478'495.65**.

Bilan consolidé de l'Association et de l'Institut :

Le total du bilan consolidé est de **CHF 4'703'604.—** (chiffres arrondis, sans les centimes).

La fortune de l'Association au 31 décembre 2016 se monte à **CHF 2'071'909.—** (chiffres arrondis, sans les centimes), dont **CHF 392'953.—** relatifs à des fonds affectés.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Christophe Pitteloud, représentant la fiduciaire FIDAG SA, donne lecture du rapport de vérification des comptes 2016.

M. Pitteloud conclut son intervention en mentionnant le fait que, suite à ce contrôle, la fiduciaire n'a pas rencontré d'éléments lui permettant de conclure que les comptes annuels n'étaient pas conformes à la loi et aux statuts. Il propose à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

7. Décharge au comité et aux personnes responsables de la gestion

Mme Pommaz soumet donc les comptes à l'approbation de l'Assemblée. Cette dernière les accepte à l'unanimité.

8. Jubilaires

Les personnes suivantes se voient récompensées pour leur fidélité :

Pour 20 ans d'activité :

- M. Jacques VUIGNIER (vice-président du Comité de l'Association)

Pour 15 ans d'activité :

- M. Victor ZWISSIG (membre du Comité de l'Association)
- Mme Sylvianne REGAZZONI (secrétaire)

Pour 10 ans d'activité :

- M. Georges-André CARRON (éducateur)
- M. Jairo RUDAZ (enseignant)
- M. Gilbert JACQUEMETTAZ (administrateur)

11. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, aucune proposition n'émanant de l'Assemblée et la parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt l'assemblée.

Elle invite les personnes à assister à la cérémonie de remise des prix du Kiwanis Club et Entreprise aux jeunes méritants de l'Institut ainsi qu'à partager un petit apéritif dînatoire.

Sion, le 2 juin 2017

Le rapporteur :
Gilbert Jacquemettaz



Annexes à l'original : Liste des présences
Liste des excusés